

PROCÉDURE DE DEMANDE DE DÉROGATION POUR UNE NOUVELLE INSCRIPTION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Chaque étudiant dispose de **trois inscriptions annuelles** pour valider ses deux premières années de Licence en vertu de l'article 15 de l'Arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise.

Les étudiants ne parvenant pas à valider les quatre premiers semestres dans ce délai de trois ans **ne peuvent plus se réinscrire automatiquement** à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ils conservent néanmoins le bénéfice des crédits ECTS acquis au cours de leur cursus et peuvent se réinscrire dans une autre université française pour y compléter leur Licence en validant les crédits manquants.

Extrait de l'article 15 susvisé :

« Les étudiants peuvent prendre au total trois inscriptions annuelles en vue de l'obtention du DEUG ; dans le cas d'inscriptions simultanées dans des DEUG différents, il n'est compté qu'une seule inscription annuelle. Une ou, exceptionnellement, deux inscriptions supplémentaires peuvent être accordées par le Président de l'Université ou le chef de l'établissement sur proposition de la commission pédagogique compétente [...]. »

EXCEPTION

Le Doyen de la Faculté de droit peut décider à titre exceptionnel d'accorder une **dérogation** à des étudiants qui se trouveraient dans une situation particulière permettant de justifier le retard accumulé dans leurs études (hospitalisation ou maladie de longue durée, exercice d'une activité professionnelle à plein temps, problèmes personnels graves, etc.)

L'autorisation d'inscription supplémentaire ne peut être accordée que **si l'étudiant fait état de difficultés particulières et dont il peut établir la preuve.**

Cependant, ces deux inscriptions dérogatoires accordées s'inscrivent dans le principe selon lequel l'étudiant ne saurait être autorisé à valider ses quatre premiers semestres en plus de cinq ans.

RÈGLES RELATIVES AUX DÉPÔTS DES DEMANDES

Public concerné : Tout étudiant ayant plus de 3 inscriptions à la Faculté de Droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3, et sollicitant une réinscription en :

- 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année de la Licence Droit ou en AJAC en 2^{ème} ou 3^{ème} année. (Étudiant.e.s L3 non concernés.)
- 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année de la Licence Droit – Science Politique ou AJAC en 2^{ème} ou 3^{ème} année. (Étudiant.e.s L3 non concernés.)
- 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} année de la double Licence Droit – Philosophie ou en AJAC en 2^{ème} ou 3^{ème} année. (Étudiant.e.s L3 non concernés.)

→ Pas besoin de demande de dérogation pour s'inscrire en L3.

Calendrier à respecter :

Une commission de dérogation aura lieu cette année afin de permettre aux étudiants de s'inscrire dans les meilleurs délais.

Les dossiers devront impérativement être transmis **avant le MERCREDI 23 JUILLET 2025**, date de fermeture de l'Université.

Attention : aucun dossier ne sera accepté à la réouverture de l'Université en août.

Constitution du dossier et modalités de dépôt :

La demande de dérogation doit être formulée à l'aide d'un formulaire en pièce jointe du mail envoyé par la Responsable Administrative des Licences.

Le formulaire peut également être retiré directement à l'accueil.

Le formulaire doit être complété lisiblement et chaque rubrique doit obligatoirement être renseignée.

Tout dossier de demande de dérogation doit être accompagné des pièces suivantes :

- Photocopie de tous les relevés de notes des années antérieures (sessions 1 et 2), y compris l'année universitaire venant de s'achever.
- Une lettre (dactylographiée) exposant avec soin l'ensemble des difficultés rencontrées au cours des années écoulées et de nature à justifier le retard pris dans les études.
- Copie de toutes les pièces justificatives permettant d'étayer les difficultés mentionnées dans la lettre.

**L'envoi par voie postale avec accusé de réception
du dossier complet doit se faire à l'adresse :**

**Université Jean Moulin Lyon 3
Faculté de Droit – Pôle Admission « Dérogation »
1C avenue des Frères Lumière
CS-69372 LYON CEDEX 08**

***Le dossier complet peut également être déposé à l'accueil de
la scolarité des Licences de la Faculté de Droit.***

AUCUN DOSSIER REÇU PAR MAIL NE SERA TRAITÉ.

Modalités de traitement des demandes :

Les demandes de dérogations sont **soumises pour avis à une commission pédagogique** avant **prise de décision définitivement par le Doyen de la Faculté de Droit.**

Les réponses seront adressées aux étudiants avant le 16 septembre de l'année universitaire demandée, **par voie électronique à l'adresse mail universitaire des étudiants.**

Aucun rendez-vous ne sera accordé aux étudiants ayant déposé une demande hors délai.

Il est rappelé que la production de faux documents (attestations, certificats médicaux, contrats de travail) est passible de sanctions disciplinaires et de poursuites pénales. Des vérifications ponctuelles seront effectuées par l'Administration de la Faculté de Droit.



UNIVERSITÉ LYON III

JEAN MOULIN

FACULTÉ

DE DROIT

Scolarité des Licences

Pôle admission

04.78.78.70.63

04.78.78.72.33

admissions-lic-droit@univ-lyon3.fr

DEMANDE DE DÉROGATION D'INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2025-2026

**Date limite de dépôt :
Mercredi 23 juillet inclus**

Madame/Monsieur : N° Étudiant : .../.../.../.../.../.../...

Né.e le : / / À :

Adresse postale :

Code postal : Ville/Pays :

Courriel : @univ-lyon3.fr

Vous recevrez la réponse à votre demande sur votre boîte mail universitaire.

Salarié.e : NON OUI Si OUI depuis le : / /

Nombres d'heures hebdomadaires : / semaine

(fournir extrait du contrat de travail à l'appui : page 1 et pages où sont indiqués les horaires)

PARCOURS UNIVERSITAIRES (mentionner chaque inscription annuelle)

| Année universitaire | Intitulé exact du diplôme (Licence Droit – Droit / Droit – Science Politique / Droit – Philosophie) | Université (Lyon 3 / Autre) | Année de licence (L1 / L2 / L3) | Semestres validés pour l'année en question (S1/S2/S3/S4/S5/S6) |
|---------------------|--|--------------------------------|------------------------------------|---|
| 2024-2025 | | | | |
| 2023-2024 | | | | |
| 2022-2023 | | | | |
| 2021-2022 | | | | |
| 2020-2021 | | | | |

Attention : si vous comptabilisez **plus de 5 inscriptions** en 1^{ère} et 2^{ème} année de Droit, **aucune autre dérogation** ne pourra vous être autorisée conformément à l'article 15 de l'arrêté du 9 avril 1997 relatif au diplôme d'études universitaires générales, à la licence et à la maîtrise.

Université Lyon III – Faculté de Droit

Pôle admission - Dérogation

Site Manufacture des Tabacs – 1C, avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69372 LYON CEDEX 08

scol-lic-droit@univ-lyon3.fr – Accueil des Licences : 04.78.78.75.05 / 75.67

RÉINSCRIPTION DEMANDÉE EN

| | | | |
|---|--|--|--|
| Licence en Droit – Droit <i>Entourez le-s semestre-s concerné-s</i> | <input type="checkbox"/> L1 S1 – S2 | <input type="checkbox"/> L2 S3 – S4 | <input type="checkbox"/> L3 S5 – S6 |
| Licence en Droit – Science Politique <i>Entourez le-s semestre-s concerné-s</i> | <input type="checkbox"/> L1 S1 – S2 | <input type="checkbox"/> L2 S3 – S4 | <input type="checkbox"/> L3 S5 – S6 |
| Double Licence Droit – Philosophie <i>Entourez le-s semestre-s concerné-s</i> | <input type="checkbox"/> L1 S1 – S2 | <input type="checkbox"/> L2 S3 – S4 | <input type="checkbox"/> L3 S5 – S6 |

DÉCLARATION

- Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des instructions figurant sur le document d'information sur les demandes de dérogation.
- Je déclare avoir pris connaissance du calendrier fixé pour les demandes de dérogations, à savoir que la date limite est fixée au **MERCREDI 23 JUILLET 2025**.
Aucun dossier ne sera accepté à la réouverture de l'université le 20/08/2025.
- Je suis informé.e que mon dossier doit être envoyé par voie postale avec accusé de réception à l'adresse : **Université Jean Moulin Lyon 3 - Faculté de Droit – Pôle Admission « Dérogation » - 1C avenue des Frères Lumière CS-69372 LYON CEDEX 08** ou **déposé à l'accueil de la scolarité des Licences de la Faculté de Droit. (Aucun dossier reçu par mail ne sera traité.)**
- Je déclare que les renseignements fournis sont exacts et que toute fausse déclaration m'exposerait à des sanctions pénales et/ou disciplinaires.

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

Je joins **obligatoirement** à ma présente demande de dérogation :

- Une lettre de motivation et/ou d'explications **dactylographiée** justifiant la demande de réinscription
- Les relevés de notes de toutes les années de Licences passées, **y compris de l'année 2024-2025**
- Certificat-s médical-aux, *si la demande est justifiée pour des raisons médicales.*
- Contrat de travail, *s'il y a une activité salariée.* (Incluant : nombre d'heures et signature des parties)
- Tout autre document que je jugerai utile à l'appui de ma demande :
.....

J'ai été informé.e que je recevrai la réponse à ma demande sur mon mail universitaire (@univ-lyon3.fr) avec accusé de lecture et accusé de réception.

À

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le / / 2025